

S'ENTRAINER A FAIRE FACE A UNE SITUATION SANITAIRE EXCEPTIONNELLE

N°ACTIVITE : 82 01 P0918 01

Objectifs de la formation

- Apprendre et maintenir ses connaissances pratiques pour se protéger et prendre en charge les victimes d'une situation sanitaire exceptionnelle NRC.
- Maîtriser et mettre en œuvre les mesures de protection individuelles et celles visant à protéger l'établissement de soin
- Activer une Unité de Décontamination Hospitalière (UDH)
- Assurer un rôle au sein de l'UFDH et/ou aux postes de confinement PC1 et PC2

Public concerné et pré requis :

Public concerné :

- **Agents hospitaliers et Professionnels de santé de titulaire l'A.F.G.S.U spécialisée en Situation Sanitaire Exceptionnelle** ayant un rôle à jouer dans l'Unité Fixe de Décontamination Hospitalière ou dans le plan de confinement des plans blanc ou bleu.

Pré-réquis :

Etre titulaire de l'AFGSU spécialisée en SSE.

Programme :

Contenus de l'action :

- Réactualisation des connaissances en lien avec le dispositif NRBCE du plan blanc du CHB.
- Pratiques de déshabillage et d'habillage d'un EPI NR et C
- Pratique de décontamination d'une personne valide et non valide.

Moyens pédagogiques

- **Pré test** individuel : Évaluation diagnostique des connaissances cognitives.
- Analyse de la pratique à partir de mises en situation pratique
- Apports cognitifs en remédiation des ateliers.
- **Post test** individuel des acquis de formation

Durée et période de la formation

Durée 7 heures sur 1 jour de 9h à 17h (dont 1h de repas)

DATES	DATES
13/01/2022	14/11/2022

Pour toute inscription merci de nous contacter.

Lieu de la formation CH De Bourg-en-Bresse, salle de formation CESU 01

Modalités d'organisation, d'évaluation et de sanction :

Moyens de déroulement

Formation continue en présentiel

Délai d'accès

En fonction des places disponibles et au plus tard le 31 décembre de l'année en cours.

Moyens de suivi

Fiches de présence.

Evaluation

Évaluation de la formation par les apprenants.

Moyen de sanction :

Attestation de présence

Accessibilité :

Pour les personnes en situation de handicap, prendre contact avec nous pour que nous puissions vous proposer la situation la mieux adaptée.

Tarifs :

Coût par formé : 158,2 euros (formation : 150 € + 1 repas : 8.2 €)

Contacts :

Secrétariat du CESU 01 : **04 74 45 46 27**

ou

cesu01@ch-bourg01.fr